

DÉPARTEMENT DES LANGUES

Plan de cours

COURS : Langue Anglaise et Culture

PROGRAMME : Formation générale – 1^{er} ensemble – tous les programmes

DISCIPLINE : 604 : Anglais, langue seconde

PONDÉRATION : Théorie : 2 Pratique : 1 Étude personnelle : 3

PROFESSEURS¹ DU COURS	BUREAU	☎ poste	✉ courriel
Beal, Vanessa	A-244	5463	vanessa.beal@cegepmontpetit.ca
Brousseau, Roxanne	A-240	3121	roxanne.brousseau@cegepmontpetit.ca
Collins, Chloé	A-242	2768	chloe.collins@cegepmontpetit.ca
Gomes de Freitas Menezes, Cristiana	A-252	6652	cristiana.gomes@cegepmontpetit.ca
Gregor, Cherie	A-254	6653	cherie.gregor@cegepmontpetit.ca
Hall, Alan	A-244	7674	alan.hall@cegepmontpetit.ca
Rempel, Leslie	A-252	6335	leslie.rempel @cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ POUR LES ÉTUDIANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

¹ Dans ce document, la forme masculine est utilisée à titre épïcène et elle englobe de ce fait le féminin.

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Le présent cours constitue le premier ensemble du niveau III en anglais langue seconde, et relève de la formation générale. À ce titre, il a pour objet d'amener l'étudiant à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à différents aspects de la culture anglophone.

Ce plan de cours doit être conservé par l'étudiant tout au long de ses études, car il sera utile au moment de l'activité d'intégration.

COMPÉTENCE MINISTERIELLE

CODE 4SAQ : Communiquer avec aisance à l'oral et à l'écrit le sens d'un discours traitant de thèmes sociaux, culturels et littéraires.

OBJECTIF TERMINAL DE COURS

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de communiquer avec aisance de façon nuancée en anglais, à l'oral et à l'écrit, le sens de différents types de discours.

ORIENTATION PÉDAGOGIQUES

Les méthodes d'enseignement utilisées sont les suivantes : pédagogie par discussion et par questionnement; enseignement magistral; accompagnement au laboratoire de langues multimédia; organisation de discussions en petits groupes, d'ateliers d'écriture et d'autres activités favorisant le développement des capacités de compréhension et d'expression tant écrites qu'orales de l'étudiant.

Pour ce qui est des activités d'apprentissage, les activités suivantes ont été retenues : exercices grammaticaux; lecture de textes variés; réflexion sur les thèmes abordés et présentation orale des résultats de la réflexion lors de discussions; travail de recherche et présentation des résultats de la recherche; visionnement de dessins animés pour susciter une discussion; écoute de textes authentiques; exercices de prononciation et de compréhension.

PLANIFICATION DU COURS

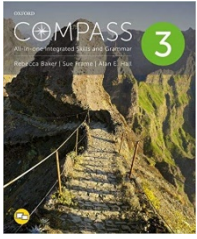
OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
PÉRIODE DES ACTIVITÉS Semaines 1 à 15		
1. Dégager le sens d'un message oral authentique		
1.1. Identifier le sens d'un message oral authentique à portée sociale culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • facteurs linguistiques, socio-culturels et contextuels qui orientent la communication orale. • synthèse d'arguments principaux. • étape de communication : nuances de la langue et références sociales, culturelles et littéraires. 	<ul style="list-style-type: none"> • écoute d'interviews et de documentaires sur Internet (ex. You Tube)
2. Compréhension d'un message écrit		
2.0. Identifier le sens d'un texte authentique à portée sociale culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • expressions et vocabulaire nouveau et d'usage courant. • définitions appropriées au contexte culturel, social ou littéraire • structure du texte • sens général et des idées principales du message dans des textes authentiques ainsi que l'intention de l'auteur par induction et déduction. 	<ul style="list-style-type: none"> • lecture des textes à portée littéraire, sociale et culturels. • répétition et écriture de définitions du vocabulaire et des notions étudiées en classe. • production de textes en réaction aux lectures.
2.1. Interpréter le sens d'œuvres littéraires ou à portée socio-culturelle	<ul style="list-style-type: none"> • contexte socio-culturel d'une œuvre • lecture critique • résumé du contenu 	<ul style="list-style-type: none"> • lecture de textes de divers genres : roman, nouvelle, théâtre, essai, poésie et actualité • réflexion personnelle • prise de notes • rédaction de plans de texte
3. Argumenter à l'oral		
3.1 Expliquer le sens d'un message sur des sujets à portée sociale culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • structure du discours • expressions et vocabulaire nouveau et d'usage courant. • registre formel et informel de communication • règles de syntaxe : structure affirmative, négative et interrogative; mots de liaison • des temps de verbes parmi les suivants: <i>Simple Present</i> , <i>Present Progressive</i> et du passé <i>Simple Past</i> , <i>Present Perfect</i> , <i>Present Perfect Progressive</i> , <i>Past Progressive</i> , <i>Past Perfect</i> , <i>Past Perfect Progressive</i>, les conditionnels, voix active et passive et la structure des questions • phonétique: articulation, prononciation, intonation 	<ul style="list-style-type: none"> • planification des activités de recherche dans le but de les présenter en groupe ou en classe. • étude de textes à portée sociale, culturelle et littéraire.

<p>3.2 Démontrer à l'oral sa position lors d'une interaction soutenue</p>	<ul style="list-style-type: none"> • techniques d'argumentation • organisation et justification d'un point de vue • réinvestissement de contenu 	<ul style="list-style-type: none"> • planification des activités de recherche dans le but de les présenter en groupe ou en classe. • études de textes à portée sociale, culturelle et littéraire.
<p>4. Rédiger et réviser un texte structuré et clair</p>		
<p>4.1 Produire un texte original d'au moins 450 mots</p>	<ul style="list-style-type: none"> • expressions et vocabulaire nouveau et d'usage courant. • registre formel et informel de communication en respectant la situation et l'objectif de communication • règles d'organisation d'un texte écrit • utilisation appropriée de stratégies de révision • syntaxe : structure affirmative, négative et interrogative; mots de liaison • règles d'usage de grammaire, d'orthographe, et de ponctuation incluant : • des temps de verbes parmi les suivants: <i>Simple Present</i> , <i>Present Progressive</i> et du passé <i>Simple Past</i> , <i>Present Perfect</i> , <i>Present Perfect Progressive</i> , <i>Past Progressive</i> , <i>Past Perfect</i> , <i>Past Perfect Progressive</i>, les conditionnels, voix active et passive et la structure des questions, les conditionnels, voix active et passive et la structure des questions 	<ul style="list-style-type: none"> • résolution d'exercices de grammaire • production de plans de rédaction • production de rédactions • évaluation des productions écrites dans le but de s'autocorriger.
<p>4.2 Réviser ses écrits</p>	<ul style="list-style-type: none"> • outils de révision: liste de vérification, grille d'évaluation, signes de correction • relecture et/ou révision entre les pairs 	<ul style="list-style-type: none"> • réécriture de texte • exercices de grammaire au besoin • repérage et correction d'erreurs
<p>4.3 Distinguer la structure de textes littéraires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • éléments littéraires : <i>plot structure</i>, <i>narrator</i>, <i>characters</i>, <i>theme</i>, <i>style</i> • figures de style : métaphore, comparaison, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • lecture de textes de divers genres : roman, nouvelle, théâtre, essai, poésie et actualité • réflexion personnelle • prise de notes • rédaction de plans de texte
<p>4.4 Composer un texte structuré</p>	<ul style="list-style-type: none"> • grammaire et syntaxe avancées, orthographe et ponctuation • procédés d'écriture, particulièrement la structure de l'essai : <i>thesis statement</i>, <i>topic sentences</i>, <i>restatement</i>, <i>paragraph division</i>, <i>quotations</i> • registre de langue et vocabulaire enrichi • défense d'un point de vue à l'écrit : prise de position et justification à partir d'exemples 	<ul style="list-style-type: none"> • lecture de textes de divers genres : roman, nouvelle, théâtre, essai, poésie et actualité • réflexion personnelle • prise de notes • rédaction de plans de texte

MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

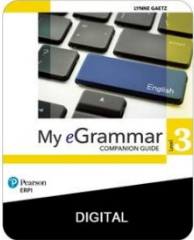
Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Objectif(s) d'apprentissage	Critères d'évaluation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examine)	Pondération (%)
Laboratoires, contrôles et/ou devoirs	Individuel ou en équipe	1,2,3,4	compréhension à l'écoute et réponse appropriée à l'écrit, orthographe, vocabulaire, compréhension de l'idée principale et des idées secondaires d'un texte, analyse critique du texte	toutes les semaines ou presque	25%
Projets	Projets - individuel ou en groupe	(1-4 inclusif)	formulation et organisation d'un message clair, précis et nuancé, vocabulaire, grammaire et syntaxe	semaines 2 à 13	15%
Travaux écrits	Individuel, en classe ou à la maison	4.1, 4.2, 4.3, 4.4	structure de texte adéquate, utilisation appropriée du code grammatical, vocabulaire, orthographe, ponctuation, syntaxe, auto-correction	semaines 2 à 13	15%
Évaluation de mi-session 15%	Individuel, d'une durée de trois périodes	2.1, 2.2, 4.1, 4.4	compréhension du code grammatical, compréhension de l'idée principale et des idées secondaires d'un texte, analyse critique du texte structure de texte adéquate, utilisation appropriée du code grammatical, vocabulaire, orthographe, ponctuation, syntaxe	semaine 7 ou 8	15%
Évaluations finales 20% Partie Écrite 10% Partie orale	Individuel, d'une durée de trois périodes	2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.4	compréhension du code grammatical, compréhension de l'idée principale et des idées secondaires d'un texte, analyse critique du texte structure de texte adéquate, utilisation appropriée du code grammatical, vocabulaire, orthographe, ponctuation, syntaxe compréhension et formulation d'arguments oraux, prononciation, intonation, vocabulaire, grammaire et syntaxe	semaines 14 et 15	30%
TOTAL					100%

MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE



Pour les groupes de **Roxanne Brousseau**, de **Vanessa Beal**, d'**Alan Hall**

- **Compass 3 All-in-one Integrated Skills and Grammar with Online Access Code (VST 1.5)** Auteurs: Rebecca Baker, Sue Frame and Alan E. Hall
ISBN: 9780190164188; \$59.95



Pour les groupes de **Chloé Collins** :

My eGrammar Level 3A (produit numérique, pas un livre)

auteur: Lynne Gaetz

ISBN: 9782761390941

\$30,95



Pour les groupes de **Cherie Gregor** :

- **Avenues 3 Skills book & My Grammar 3 book COMBO PACK with Companion Guide**
ISBN: 9782761390910 ; \$61.95 (retail price)
auteur: Lyne Gaetz
- ***The Cellist of Sarajevo* livre de Steven Galloway (VINTAGE BOOKS)**
ISBN: 9780307397041



Pour les groupes de **Leslie Rempel** et de **Cristiana Gomez** :

Avenues 3 Skills book & My Grammar 3 book COMBO PACK with Companion Guide

ISBN: 9782761384346; \$64.95 (retail price)

auteur: Lyne Gaetz

RÈGLEMENTS DU DÉPARTEMENT DES LANGUES

Note de passage

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m). Le Département des langues dispose d'un double seuil de réussite, conformément à l'article 5.5.2.2 de la PIEA intitulé « Seuils de réussite multiples » : pour réussir le cours, l'étudiant devra obtenir 60 % de moyenne générale, incluant les évaluations finales, ainsi que 60 % de moyenne aux évaluations finales (orales et écrites).

Présence aux évaluations sommatives

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1. L'étudiant qui s'absente à un examen, à toute forme d'évaluation en classe ou qui ne remet pas un travail dans les délais fixés par le professeur, se voit attribuer la note 0. Toutefois, dans les cas graves et sur présentation d'une pièce justificative valable avant le cours suivant, le professeur pourra permettre une reprise avant le cours suivant (article 5.2.5.1 de la PIEA)

Remise des travaux

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés par l'enseignant (article 5.2.5.2 de la PIEA). En cas de retard, l'étudiant se voit attribuer la note 0, à moins de présenter à son professeur, avant le cours suivant, une pièce justificative valable (billet médical ou document légal) attestant du fait que l'étudiant a effectivement été dans l'impossibilité de remettre son travail au lieu et au moment fixés par l'enseignant. Les devoirs sont dus le jour et à l'heure indiqués par le professeur. Aucun travail remis en retard ne sera accepté.

Présentation matérielle des travaux

Les comités de cours qui choisissent d'appliquer une pénalité liée au non-respect des normes de présentations doivent l'inscrire au plan de cours commun pour les professeurs du même niveau. Lorsque cela s'applique, les étudiants doivent suivre les règles de présentation demandées par leur professeur, telles que celles suggérées par la MLA (Modern Languages Association). La pénalité maximale est fixée à 10 % de la note retranchée en cas de non-respect des normes de présentation.

Le professeur peut, à sa discrétion, retarder l'acceptation d'un travail jusqu'à ce qu'il soit conforme aux normes de présentation matérielle. Dans ce cas, le retard à remettre le travail entraîne une pénalité de 10% de la note retranchée par jour ouvrable de retard.

Plagiat

Tout plagiat, toute tentative de plagiat, toute collaboration à un plagiat ou tout autre manquement à l'honnêteté intellectuelle sera traité conformément à l'article 5.6.1 de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA).

- 1^{er} manquement : la note « 0 » sera attribuée pour l'examen, le travail concerné ou l'activité d'évaluation visée par ce manquement.
- 2^e manquement : la note « 0 » pour le cours concerné (lors d'une récidive seulement) sera inscrite au bulletin.

Révision de note

En cas de demande de révision de note, l'étudiant doit rencontrer son professeur avant d'entamer une demande de révision de note.

MODALITÉS DE PARTICIPATION AUX COURS

L'étudiant sera ponctuel et veillera à créer, par son attitude, une ambiance favorable au déroulement du cours.

Présence aux cours

L'étudiant est tenu de respecter l'article 5.3.4 de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) ainsi que les règles propres au Département des langues. L'étudiant est prié de consulter la PIEA, article 5.2.5.1 pour savoir ce qui constitue une absence justifiée.

Pour les cours de 45 heures, après 6 heures d'absence (non justifiées) l'étudiant reçoit un premier avertissement écrit. Après 9 heures d'absence (non justifiées), l'étudiant peut se faire exclure du cours.

Il revient à l'étudiant qui a été absent de s'informer de la matière vue et des travaux donnés par le professeur.

Niveau des cours

L'étudiant dispose d'une semaine après le début des cours pour aviser le professeur que le niveau de cours où il est inscrit est trop bas

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA), la Politique institutionnelle de la langue française (PILF), la Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence (PPMÉTEHV), les Conditions d'admission et cheminement scolaire, la Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

Le Centre d'aide en langues (CAL) – E-0012 (au sous-sol)

Besoin d'un coup de pouce en anglais ou en espagnol? Le CAL est là pour ça! Et c'est gratuit!

Connectez-vous à l'équipe TEAMS EDU-Centre d'aide en langues (CAL) en [cliquant ici](#).

Trois formules vous sont offertes **gratuitement** :

1. Tutorat par les pairs: consiste à vous jumeler avec un tuteur pendant une plage horaire qui vous convient tout au long de la session. Inscrivez-vous [ici](#) le plus tôt possible par le biais de la page TEAMS pour profiter pleinement de ce service.
2. Aide ponctuelle : des professeurs et des tuteurs sont disponibles au cours de la session pour répondre à vos questions.
3. Autoapprentissage : Des exercices supplémentaires en mode autoapprentissage sont offerts.

Le centre de services adaptés – pour les étudiants en situation de handicap

Les étudiants ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par Mio à "Service, CSA" ou par courriel à servicesaadaptés@cegepmontpetit.ca.

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

MA RÉUSSITE AU CÉGEP

Pour avoir un aperçu de l'ensemble des ressources et services disponibles, vous êtes invités à consulter le site web <https://mareussite.cegepmontpetit.ca/>

La Boussole interculturelle

Pour les étudiants ayant un besoin de support pour surmonter les défis qui représentent l'adaptation au cégep ou à la culture québécoise et pour rencontrer les exigences linguistiques en français, en anglais et en informatique

En concertation avec les autres services du cégep, la Boussole interculturelle offre aux étudiants autochtones et aux étudiants issus de l'immigration ou internationaux la possibilité de recourir à différentes ressources pour faciliter leur intégration au cégep et leur cheminement scolaire incluant un accueil et de l'aide à l'intégration, un atelier "Réussir ses études au Québec", un accompagnement personnalisé, une orientation vers les ressources adéquates, un jumelage, un accompagnement dans la recherche d'accommodements raisonnables et des activités de rencontre et de réseautage.

Équipe de la Boussole : Hanaa Haijoubi et Jean-Luc Djigo

- par courriel : interculturel@cegepmontpetit.ca
- en personne : B24 (Longueuil)